

**Nombre de membres**

**en exercice:** 6

**Séance du vendredi 05 avril 2024**

L'an deux mille vingt-quatre et le cinq avril l'assemblée régulièrement convoqué le 27 mars 2024, s'est réuni sous la présidence de Louis RICARD.

**Présents :** 5

**Votants:** 5

**Sont présents:** Louis RICARD, Lucien SANS, Cathy RIGOBERT, Annie CAMPASSENS, Jean-Louis SANS

**Représentés:**

**Excuses:**

**Absents:** Lucien FERRAS

**Secrétaire de séance:** Cathy RIGOBERT

Avant la séance du Conseil, le Maire invite les conseillers à visiter les nouveaux bureaux du secrétariat au rez-de-chaussée ainsi que la nouvelle salle de réunion du Conseil. Les membres du Conseil se déclarent satisfaits de tous les travaux réalisés.

Monsieur le Maire tient une nouvelle fois à remercier Jean-Louis et Lucien SANS pour tous les travaux de bricolage et de nettoyage qu'ils ont réalisés, ainsi que pour le suivi des travaux et pour le déménagement.

**Objet: Vote des taux d'imposition de la fiscalité directe locale 2024 - DE 2024 006**

Mr le Maire propose à l'assemblée délibérante, de maintenir les taux d'imposition 2023 en 2024.

TAXES	TAUX 2023 (rappel)	TAUX 2024
Taxe foncière propriétés bâties	37.69%	37.69 %
Taxe foncières sur les propriétés non bâties	55 %	55 %
Taxe d'habitation (TH)	20.50 %	20.50 %
CFE	45 %	45 %

**Objet: Vote des subventions aux associations 2024 - DE 2024 007**

**Objet: Vote du Budget Primitif 2024 - DE 2024 008**

Mr le Maire, Louis RICARD, présente au Conseil Municipal le Budget Primitif 2024.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité et vote ce budget équilibré en fonctionnement à 156 257.89 € et en investissement à 105 257.47 €.

**Objet: Constitution partie civile et autorisation de consulter un avocat - DE 2024 009**

**Objet: Désignation d'un nouveau délégué au Syndicat de Bastères - DE 2024 010**

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal désigne Monsieur Louis RICARD délégué au Syndicat de Bastères.

**Informations et Questions diverses :**

- L'étude du Schéma Directeur de l'eau va débuter dans les prochaines semaines.
- Les budgets de la Communauté de Communes, du SIAHVA, du SIVOM, du SMECTOM, des Commissions Syndicales de la Serre, de Bastères et du Moulin vont être présentés dans les prochains jours et Monsieur le Maire assistera à toutes ces réunions.
- La visite de la Sous-Préfète à Estensan et à Azet est fixée au 22 mai 2024.

La séance est levée à 19h00.

